



Héritage maison et trésorerie

Par **lulu**, le **20/11/2015** à **09:30**

Bonjour,

Suite au décès du dernier de mes parents, il reste en héritage une maison et de la trésorerie.

- Premièrement, n'étant pas d'accord avec mes cohéritiers (total 3 enfants), dont l'un voudrait obtenir la maison à un prix vraiment dérisoire alors que moi je préférerais la vendre pour en tirer un bénéfice.

M'est il possible de demander la vente de celle ci même si je suis seul de cet avis ? Comment cela se passe t'il donc dans ce cas ?

- secondo, l'ensemble étant traité par le notaire, est il possible d'obtenir en attendant le partage de la trésorerie restante ?

Le notaire a réglé sur cette trésorerie divers frais (EDF...), ce qui est normal. Mais celui ci me dit que la trésorerie et la maison seront réglés ensembles.

Est ce normal ? Est on obligés d'attendre pour la trésorerie ?

Merci.